



# Assemblée générale

Distr. générale  
15 janvier 2009  
Français  
Original : anglais

**Soixante-troisième session**  
Point 140 de l'ordre du jour  
**Financement de la Mission d'observation  
des Nations Unies en Géorgie**

## **Budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010**

**Rapport du Secrétaire général**

### **Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus . . . . .	5
A. Vue d'ensemble . . . . .	5
B. Hypothèses budgétaires et initiatives d'appui de la Mission . . . . .	5
C. Coopération régionale . . . . .	8
D. Tableaux axés sur les résultats . . . . .	9
II. Ressources financières . . . . .	23
A. Vue d'ensemble . . . . .	23
B. Gains d'efficacité . . . . .	24
C. Taux de vacance de postes . . . . .	24
D. Matériel appartenant au contingent : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	24
E. Formation . . . . .	25
III. Analyse des variations . . . . .	26
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre . . . . .	30



V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/276 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale, et à celles du Comité des commissaires aux comptes . . . . .	30
Annexes	
Organigramme . . . . .	37
Carte . . . . .	38

## Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 (exercice 2009/10), dont le montant s'élève à 38 838 500 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 136 observateurs militaires, 20 membres de la Police des Nations Unies, 114 agents recrutés sur le plan international, 232 agents recrutés sur le plan national (dont un poste de temporaire) et 4 Volontaires des Nations Unies.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice considéré et l'objectif de la Mission est expliquée dans les tableaux budgétaires axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante Police des Nations Unies et composante appui). Les effectifs de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants prévus par la Mission.

### Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2007/08)	Montant alloué (2008/09)	Dépenses prévues (2009/10)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	4 401,8	4 733,9	4 581,8	(152,1)	(3,2)
Personnel civil	18 536,3	19 895,3	24 080,5	4 185,2	21,0
Dépenses opérationnelles	9 839,2	9 855,0	10 176,2	321,2	3,3
<b>Montant brut</b>	<b>32 777,3</b>	<b>34 484,2</b>	<b>38 838,5</b>	<b>4 354,3</b>	<b>12,6</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 208,4	2 413,7	2 542,8	129,1	5,3
<b>Montant net</b>	<b>30 568,9</b>	<b>32 070,5</b>	<b>36 295,7</b>	<b>4 225,2</b>	<b>13,2</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>32 777,3</b>	<b>34 484,2</b>	<b>38 838,5</b>	<b>4 354,3</b>	<b>12,6</b>

**Ressources humaines<sup>a</sup>**

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Observateurs militaires</i>	<i>Police des Nations Unies</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national<sup>b</sup></i>	<i>Postes de temporaires<sup>c</sup></i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
<b>Direction exécutive et administration</b>							
Effectif approuvé 2008/09	–	–	8	8	–	–	<b>16</b>
Effectif proposé 2009/10	–	–	8	8	–	–	<b>16</b>
<b>Composantes</b>							
Composante civile opérationnelle							
Effectif approuvé 2008/09	–	–	15	6	–	–	<b>21</b>
Effectif proposé 2009/10	–	–	15	6	–	–	<b>21</b>
Composante militaire							
Effectif approuvé 2008/09	136	–	2	29	–	–	<b>167</b>
Effectif proposé 2009/10	136	–	2	29	–	–	<b>167</b>
Composante Police des Nations Unies							
Effectif approuvé 2008/09	–	20	2	7	–	–	<b>29</b>
Effectif proposé 2009/10	–	20	2	7	–	–	<b>29</b>
Composante appui							
Effectif approuvé 2008/09	–	–	87	161	1	1	<b>250</b>
Effectif proposé 2009/10	–	–	87	181	1	4	<b>273</b>
<b>Total</b>							
Effectif approuvé 2008/09	136	20	114	211	1	1	<b>483</b>
Effectif proposé 2009/10	136	20	114	231	1	4	<b>506</b>
<b>Variation nette</b>							
	–	–	–	<b>20</b>	–	<b>3</b>	<b>23</b>

<sup>a</sup> Effectif autorisé/proposé le plus élevé.

<sup>b</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

<sup>c</sup> Financé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre IV du présent rapport.

## **I. Mandat et résultats attendus**

### **A. Vue d'ensemble**

1. Le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 858 (1993). Le Conseil a élargi ce mandat dans sa résolution 937 (1994) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. La prorogation la plus récente du mandat de la Mission, pour une nouvelle période prenant fin le 15 février 2009, a été autorisée par le Conseil dans sa résolution 1839 (2008).

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre l'objectif général, qui est de faire appliquer l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces signé à Moscou le 14 mai 1994 et de progresser sur la voie d'un règlement politique global du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la MONUG contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante Police des Nations Unies et composante appui).

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission. La variation des effectifs par rapport au budget de 2008/09, y compris les reclassements, est analysée au niveau de chaque composante.

5. Le bureau de liaison de la Mission est situé dans la capitale, Tbilissi, où se trouve également le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général. Le quartier général de la Mission se trouve à Soukhoumi, à environ 420 kilomètres de la capitale; il comprend un second bureau pour le Représentant spécial du Secrétaire général et les bureaux permanents du Représentant spécial adjoint, du Chef du Groupe d'observateurs militaires, du Conseiller principal pour les questions de police, du Chef de la Section des droits de l'homme et du Chef de la Division de l'appui à la Mission. Les postes de commandement de secteur se trouvent à Gali et Zougdid. Tous les déplacements du personnel et les transports de marchandises et de services entre ces différents points sont gérés par la Mission.

### **B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la Mission**

6. Les hypothèses budgétaires de la MONUG pour l'exercice 2009/10 supposent que la Mission continuera de s'acquitter de son mandat de base et que son concept d'opérations restera inchangé et conforme au mandat défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 937 (1994). Dans les circonstances actuelles, cependant, la Mission s'attend à une montée de la tension, due au fait que les parties au conflit poursuivent leurs efforts pour modifier ou maintenir le statu quo et les mécanismes existants de maintien de la paix et de négociation. Dans ce contexte, son objectif

prioritaire sera la prévention de toute escalade du conflit, et, en particulier, le respect rigoureux du cessez-le-feu et du régime de séparation des forces.

7. Au moment de l'établissement du projet de budget pour 2009/10, la recrudescence des hostilités dans l'Ossétie du Sud et le conflit qui a éclaté entre la République de Géorgie et la Fédération de Russie en août 2008, à la suite duquel la Géorgie s'est retirée de l'Accord de Moscou et la Communauté des États indépendants a décidé de mettre fin à son opération de maintien de la paix, ont considérablement modifié l'environnement opérationnel de la Mission. Des discussions sont en cours pour déterminer le rôle futur de la Mission avant l'expiration de son mandat actuel, le 15 février 2009. En attendant la décision que le Conseil de sécurité prendra sur la présence des Nations Unies dans la région, les hypothèses budgétaires ont été fondées sur le mandat actuel de la Mission.

8. Ainsi qu'il est indiqué dans la composante 1, la Mission continuera de jouer un rôle opérationnel sur la voie du règlement politique du conflit. Dans ce cadre, elle poursuivra les efforts qu'elle a engagés pour amener les parties à tenir intégralement les engagements antérieurs sur la non-reprise des hostilités, à reprendre des pourparlers directs sur les questions clefs et les mesures de confiance, et à utiliser pleinement tous les mécanismes existants décrits dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Elle continuera également d'aider les parties à achever l'élaboration d'une série de documents sur le non-recours à la violence et le retour des réfugiés et des déplacés, qui sont subordonnés à la volonté des parties. La Mission visera également à faciliter l'approfondissement des contacts entre les représentants de la société civile des deux parties dans le cadre des mesures de confiance.

9. Dans le cadre de la composante civile opérationnelle, la Mission continuera d'apporter son concours à la promotion du respect des droits de l'homme afin de créer des conditions propices au retour des réfugiés et des déplacés en toute sécurité et dans la dignité. Elle continuera notamment de suivre la situation des droits de l'homme partout en Abkhazie (Géorgie) par l'intermédiaire du Bureau des droits de l'homme en Abkhazie, dont les agents effectueront un nombre croissant de visites sur le terrain, en particulier dans le district de Gali, où le Bureau maintient une présence à plein temps, de même que dans les districts d'Ochamchira et de Tkvarcheli. Vu la complexité de la situation locale dans les différentes parties de l'Abkhazie, un suivi devra être assuré non seulement sur le terrain, mais aussi au quartier général de la Mission à Soukhoumi. En outre, la Mission mettra en œuvre les éléments du Programme conjoint de l'équipe de pays des Nations Unies pour l'Abkhazie qui ont trait aux droits de l'homme.

10. Sur le plan militaire, la MONUG continuera de se concentrer sur ses tâches d'observation dans les secteurs de Gali et de Zougdidid et dans la vallée de la Kodori, conformément à son mandat et dans les limites de son effectif autorisé. Le déploiement de patrouilles dans la vallée de la Kodori restera une tâche primordiale.

11. Le personnel de la Police des Nations Unies continuera d'aider au raffermissement de l'ordre public de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu, conformément à son mandat consistant à contribuer à la création de conditions propices au retour des réfugiés et des déplacés en toute sécurité et dans la dignité, en fournissant des conseils aux organismes locaux de maintien de l'ordre et en supervisant, formant et équipant leur personnel, ainsi qu'en facilitant la coopération entre les services de police des parties des deux côtés de la ligne de cessez-le-feu.

12. La Mission restera fidèle à l'approche intégrée qui préside à l'accomplissement de son mandat en engageant des activités complémentaires et en coopérant avec l'équipe de pays de l'ONU, composée d'organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui opèrent actuellement en Géorgie, en particulier le Programme conjoint pour l'Abkhazie de l'équipe de pays des Nations Unies, et avec tous les partenaires intéressés. Elle continuera de fournir une assistance et un appui aux deux parties et de faciliter la mise en œuvre dans la zone de conflit de programmes de relèvement financés par des donateurs extérieurs. Elle cherchera également d'autres possibilités d'actions, notamment dans le cadre d'initiatives unilatérales et conjointes des parties, et en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires extérieurs, comme la Commission européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, en vue d'améliorer la situation sociale et économique de base dans la zone de conflit.

13. Dans ce contexte, la composante appui aura pour objectif principal de fournir un appui permanent au personnel opérationnel, aux observateurs militaires et aux membres de la Police des Nations Unies dans ses quatre sites d'implantation et bases d'observation et de patrouilles avancées dans l'Adjara et la vallée de la Kodori, où des moyens de communication par satellite seront mis en place au cours de l'exercice 2009/10. La composante appui continuera d'appuyer l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble du personnel de la Mission en rénovant les infrastructures destinées à l'hébergement et d'autres installations dans ses quatre sites d'implantation, ce qui suppose la réalisation d'importants travaux de réparation et d'entretien dans tous les logements utilisés par le personnel dans la zone d'opération de la Mission. Les liaisons vocales et télématiques continueront d'être assurées sans interruption dans toutes les zones de déploiement. La Mission continuera également de faciliter les mouvements du personnel, des biens et des services et d'assurer les évacuations sanitaires, selon que de besoin. Elle disposera pour ce faire d'un avion de type AN-24, d'un hélicoptère MI-8 et de 192 véhicules (dont 39 blindés) destinés aux patrouilles des militaires et de la Police des Nations Unies et au personnel civil d'appui administratif et logistique.

14. Les distances, l'éloignement et les infrastructures inadéquates qui caractérisent l'environnement opérationnel de la Mission, ainsi que la rudesse des hivers, compliquent considérablement les tâches de soutien logistique et le déploiement des patrouilles. La Mission continuera de surveiller, réparer et entretenir les routes et les ponts dans les zones d'opération afin de renforcer la sécurité des patrouilles et le soutien logistique fourni aux militaires, aux membres de la police et au personnel civil. En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), elle continuera également d'appuyer autant que nécessaire la coordination et l'exécution des projets de relèvement financés par des donateurs extérieurs.

15. Des services de sécurité continueront d'être fournis 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine aux militaires, au personnel de la police et au personnel civil, ainsi qu'à tous les Volontaires des Nations Unies, de même qu'aux fonctionnaires de l'ONU en visite dans la zone de la Mission. Durant l'exercice 2009/10, la Mission compte mettre fin, comme prévu, au contrat des gardes fournis par une entreprise extérieure pour les locaux de la Mission à Soukhomi et les remplacer par 20 agents des services généraux recrutés sur le plan national afin d'améliorer la sécurité des locaux de la Mission à Soukhomi. Elle continuera également d'appliquer les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile pour le logement du personnel, selon que de besoin.

16. Au cours de la période couverte par le budget, la Mission achèvera l'installation du système FuelLog dans les 20 véhicules restants qui appartiennent à l'ONU. Ce système informatisé est installé dans tous les véhicules et sur toutes les pompes à carburant pour permettre de contrôler en permanence le niveau des stocks de carburant et son utilisation. En outre, la Mission continuera d'appliquer un programme de conduite rigoureux axé sur la sécurité, grâce notamment à un contrôle étroit des excès de vitesse. Elle continuera également d'appliquer sa stratégie de regroupement des serveurs et de réduction de l'utilisation d'imprimantes individuelles, pour assurer l'utilisation d'imprimantes de réseau. Elle élargira la bande de connexion du fournisseur local de services Internet afin d'accélérer l'accès à Internet et de disposer d'un système de sauvegarde des données critiques pour les opérations de la Mission.

17. Les ressources prévues pour l'exercice 2009/10 font apparaître une augmentation de 12,6 % par rapport à l'exercice 2008/09, qui s'explique principalement par les facteurs suivants : a) l'augmentation des ressources nécessaires au titre des traitements, y compris l'indemnité de poste, et des dépenses communes de personnel pour le personnel recruté sur le plan international, conformément à la résolution 63/250 de l'Assemblée générale sur la gestion des ressources humaines, qui est contrebalancée en partie par l'élimination des ressources nécessaires au titre de l'indemnité de subsistance (missions); b) la création proposée de 20 nouveaux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national en vue de remplacer les gardes fournis par une entreprise de sécurité extérieure pour les locaux de la Mission à Soukhoumi; c) la hausse des barèmes des traitements des agents recrutés sur le plan national qui a pris effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008; d) la création proposée de trois postes de Volontaire des Nations Unies pour renforcer la capacité du Bureau des finances et du Bureau du personnel; et e) les ressources supplémentaires nécessaires au titre des communications par réseaux commerciaux et pour le remplacement du matériel de transmission. L'augmentation est contrebalancée en partie par les facteurs suivants : a) la réduction des ressources nécessaires au titre du remplacement des véhicules; et b) la réduction des ressources nécessaires au titre de la Police des Nations Unies, résultant de l'application d'un abattement de 15 % pour délais de déploiement alors que dans le budget de l'exercice 2008/09, les ressources demandées avaient été calculées sur la base du déploiement intégral de 20 policiers.

18. Conformément à la résolution 63/250 de l'Assemblée générale, le projet de budget pour 2009/10 tient compte de la transformation en postes d'agent du Service mobile de 18 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan international et de 7 postes d'agent de la sécurité approuvés pour l'exercice 2008/09, sans changement de fonctions.

### **C. Coopération régionale**

19. Le Bureau régional de la sécurité aérienne de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) (BSLB) continuera d'assurer la supervision de la sécurité aérienne pour la MONUG, la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et la BSLB de manière à optimiser l'utilisation des ressources disponibles.



## D. Tableaux axés sur les résultats

### Direction exécutive et administration

20. Le Représentant spécial du Secrétaire général et ses proches collaborateurs assureront la direction générale et l'administration de la Mission.

Tableau 1

#### Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international						Total partiel	Personnel recruté sur le plan national <sup>b</sup>	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux <sup>a</sup>				
<b>Bureaux du Représentant spécial et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général</b>										
<b>Total</b>										
Effectif approuvé 2008/09	1	1	–	2	–	2	2	8	–	16
Effectif proposé 2009/10	1	1	–	2	4	–	–	8	–	16
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	4	(2)	(2)	–	–	–

<sup>a</sup> Conformément à la résolution 63/250 de l'Assemblée générale, ces chiffres rendent compte de la transformation en postes d'agent du Service mobile de postes approuvés d'agent des services généraux et du Service de la sécurité, sans changement de fonctions.

<sup>b</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

### Composante 1 : composante civile opérationnelle

21. Les réalisations escomptées pour la composante civile opérationnelle de la Mission sont les suivantes : progrès sur la voie d'un règlement politique du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie, retour des réfugiés et des déplacés dans leur ancien lieu de résidence permanente en Abkhazie (Géorgie), dans de bonnes conditions de sécurité et dans la dignité, et plus grand respect des droits de l'homme partout en Abkhazie, en particulier dans le district de Gali. La composante englobe les activités dans les domaines des affaires politiques et civiles et des droits de l'homme. Les principales priorités pour l'exercice 2009/10 seront la prévention de la reprise des hostilités et la facilitation du dialogue sur la sécurité et le retour des déplacés et des réfugiés. L'accent sera mis également sur la coopération économique, les mesures de confiance, les questions humanitaires, la participation des parties à des pourparlers directs sur les questions de fond et le contrôle du respect et la protection des droits de l'homme en Abkhazie. L'accent sera mis en outre sur la formation des membres de l'appareil judiciaire local et des forces de l'ordre dans le domaine des droits de l'homme, la fourniture de services consultatifs juridiques à la population locale, le suivi des procès, la sensibilisation aux questions relatives aux droits de l'homme, les projets de renforcement des capacités et d'autres initiatives menées à l'échelon local, en particulier en faveur des groupes les plus vulnérables de la population.

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.1 Progrès sur la voie d'un règlement politique du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie

1.1.1 Reprise du dialogue entre les parties dans le cadre de réunions sur les questions de fond

1.1.2 Achèvement de l'élaboration, par les parties, de documents sur le non-recours à la violence et le retour des déplacés et des réfugiés

*Produits*

- Présentation de quatre rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité
- Facilitation de deux réunions de haut niveau du Groupe des Amis du Secrétaire général, tenues à l'extérieur de la Géorgie sous la présidence du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, et participation à ces deux réunions, avec la participation des parties au conflit dans le cadre du processus de paix conduit par l'Organisation des Nations Unies
- Consultations mensuelles avec le Groupe des Amis à Tbilissi, 4 consultations à New York et 5 consultations dans les capitales des États Membres qui constituent le Groupe des Amis, à l'appui du processus de paix conduit par l'Organisation des Nations Unies
- Contacts quotidiens avec les parties à Tbilissi et Soukhoumi pour promouvoir le processus de paix conduit par l'Organisation des Nations Unies
- Facilitation de deux réunions régionales des parties sur les questions de fond touchant le règlement du conflit
- Présidence et facilitation de 4 réunions des parties dans le cadre de l'Équipe spéciale de Genève chargée des questions politiques et de sécurité
- Présidence de 6 réunions du Conseil de coordination consacrées aux questions de sécurité, au retour des réfugiés et des déplacés et aux questions socioéconomiques
- Facilitation de contacts de haut niveau et de contacts parallèles entre les parties, si nécessaire, dans la région et en Europe, avec des organisations non gouvernementales internationales et locales qui contribuent au processus de paix et au renforcement de la confiance, notamment en ce qui concerne les familles divisées, les personnes disparues, les associations de femmes et de jeunes, les associations professionnelles et l'aide humanitaire
- Échanges quotidiens sur l'évolution de la situation politique avec les médias locaux et internationaux

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.2 Progrès sur la voie du retour des réfugiés et des déplacés dans leur ancien lieu de résidence permanente en Abkhazie (Géorgie), dans de bonnes conditions de sécurité et dans la dignité

1.2.1 Achèvement de l'élaboration par les parties d'un document sur le retour des réfugiés et des déplacés dans de bonnes conditions de sécurité et dans la dignité

*Produits*

- Présidence de 6 réunions des groupes de travail du Conseil de coordination sur le retour des déplacés et des réfugiés, les questions socioéconomiques et, le cas échéant, d'autres points convenus par les parties
- Facilitation, grâce aux partenaires opérationnels, notamment les organisations locales et internationales, de la mise en œuvre de projets de reconstruction financés par le Fonds d'affectation spéciale de la MONUG

- Collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le PNUD et d'autres entités du système des Nations Unies dans le cadre du retour des réfugiés et des déplacés, et apport d'une aide sur les plans de la logistique, des opérations et de la sécurité
- Facilitation de la mise en œuvre du programme de relèvement financé par la Commission européenne pour les districts de Gali, Ochamchira, Tkvarcheli et Zougdidi, et 2 réunions du Comité directeur
- Réunions mensuelles sur des questions touchant les retours, avec la participation de représentants des deux parties, d'organisations non gouvernementales et de groupes bicommunautaires

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.3 Plus grand respect des droits de l'homme partout en Abkhazie (Géorgie), en particulier dans le district de Gali

1.3.1 Augmentation du nombre total d'activités de caractère juridique, notamment consultations, fourniture d'avis juridiques et visites sur le terrain, organisées en faveur de la population locale (2008/09 : 500; 2009/10 : 550)

1.3.2 Augmentation du nombre de juristes abkhazes ayant reçu une formation concernant les normes internationales relatives aux droits de l'homme et la prévention de mauvais traitements et de la torture dans les lieux de détention (2008/09 : 50; 2009/10 : 100)

*Produits*

- Réunions mensuelles avec des organisations non gouvernementales locales sur la mise en œuvre de projets relatifs aux droits de l'homme à l'intention de groupes vulnérables
- Réunions mensuelles avec l'équipe de pays des Nations Unies en Géorgie sur la mise en œuvre du Programme conjoint pour l'Abkhazie de l'équipe de pays des Nations Unies, consacrées à l'amélioration de conditions de vie, au renforcement des capacités d'exécution, à la disponibilité de services de base de qualité et à l'accès à ces services, à la sensibilisation aux questions concernant les droits de l'homme et à la protection des droits de l'homme
- Suivi des 50 procès pour violations des droits de l'homme
- Organisation d'une étude sur le degré de compréhension de l'importance du respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme dans la pratique judiciaire parmi les membres de l'appareil judiciaire (juges, procureurs et avocats de la défense), les membres de la police, le personnel pénitentiaire et les médecins d'établissements psychiatriques
- 100 visites dans des établissements pénitentiaires afin de s'entretenir avec des détenus et avec le personnel pénitentiaire sur des questions relatives à la protection des droits de l'homme, d'examiner les registres d'écrou et d'évaluer les conditions de détention
- Réunions mensuelles avec des juristes à Gali, Tkvarcheli et Ochamchira sur l'importance du respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme dans les procédures judiciaires locales
- Une campagne publique sur la promotion des droits de l'homme à l'intention de la population locale
- Réunions mensuelles avec des responsables locaux sur la promotion des droits de la femme et de l'égalité entre les sexes
- Réunions hebdomadaires avec les autorités locales de facto dans la zone de conflit, à Gali, Tkvarcheli et Ochamchira, au sujet de la situation des droits de l'homme

*Facteurs externes*

La situation politique et la situation en matière de sécurité dans la région se stabilisera; les parties reprendront le dialogue politique et le dialogue sur la sécurité; des tierces parties sont disposées à appuyer et à faciliter le processus de paix; les parties sont disposées à coopérer dans le domaine des droits de l'homme; les donateurs assurent le financement nécessaire.

Tableau 2

**Ressources humaines : composante 1, composante civile opérationnelle**

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							<b>Total partiel</b>	<i>Personnel recruté sur le plan national<sup>b</sup></i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile<sup>a</sup></i>	<i>Services généraux<sup>a</sup></i>	<i>Service de sécurité</i>				
<b>Bureau des affaires politiques et civiles et de l'information</b>											
Effectif approuvé 2008/09	–	1	4	4	–	2	–	<b>11</b>	2	–	<b>13</b>
Effectif proposé 2009/10	–	1	4	4	2	–	–	<b>11</b>	2	–	<b>13</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	<b>2</b>	<b>(2)</b>	–	–	–	–	–
<b>Bureau des droits de l'homme</b>											
Effectif approuvé 2008/09	–	–	1	3	–	–	–	<b>4</b>	4	–	<b>8</b>
Effectif proposé 2009/10	–	–	1	3	–	–	–	<b>4</b>	4	–	<b>8</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total personnel civil</b>											
Effectif approuvé 2008/09	–	1	5	7	–	2	–	<b>15</b>	6	–	<b>21</b>
Effectif proposé 2009/10	–	1	5	7	2	–	–	<b>15</b>	6	–	<b>21</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	<b>2</b>	<b>(2)</b>	–	–	–	–	–

<sup>a</sup> Conformément à la résolution 63/250 de l'Assemblée générale, ces chiffres rendent compte de la transformation en postes d'agent du Service mobile des postes approuvés d'agent des services généraux, sans changement de fonctions.

<sup>b</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

**Composante 2 : composante militaire**

22. La composante militaire de la Mission est chargée d'appuyer l'application par les parties de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces de 1994 (Accord de Moscou). Elle couvre les activités liées au déploiement de patrouilles dans la zone de sécurité, la zone d'armement limité et dans les haute et basse vallées de la Kodori. La composante militaire a l'intention de chercher toutes les occasions de permettre aux parties de reprendre le dialogue sur les questions de sécurité et de tenir de nouveau les réunions quadripartites qui ont été suspendues. Les principales priorités pour l'exercice 2009/10 consisteront à continuer de surveiller la zone de conflit et la vallée de la Kodori et à mener des enquêtes approfondies sur toutes les allégations concernant des violations de l'Accord de Moscou.

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.1 Respect de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces de 1994 (Accord de Moscou)

2.1.1 Les parties s'abstiennent de réintroduire des troupes dans la zone de sécurité et des armes lourdes dans la zone de sécurité et dans la zone d'armement limité (2007/08 : 45 incidents; 2008/09 : aucun incident; 2009/10 : aucun incident)

2.1.2 Aucune réintroduction de forces militaires dans la vallée de la Kodori (2007/08 : aucun incident; 2008/09 : aucun incident; 2009/10 : aucun incident)

*Produits*

- 7 488 jours/homme de patrouille motorisée dans les secteurs de Gali et Zougdidi (4 observateurs militaires par patrouille x 6 patrouilles par jour x 6 jours par semaine x 52 semaines)
- 730 jours/homme de patrouille à 1 poste d'observation temporaire situé dans le secteur de Zougdidi (2 observateurs militaires par patrouille x 1 patrouille par jour x 365 jours)
- 1 248 semaines/homme de patrouille motorisée dans les haute et basse vallées de la Kodori (4 observateurs militaires par patrouilles x 6 patrouilles par semaine x 52 semaines)
- Liaison et réunions entre des représentants de la MONUG et des responsables des parties géorgienne et abkhaze en vue d'organiser des réunions tripartites et un dialogue sur les questions de sécurité, de manière à réduire la tension dans la zone de conflit
- Contacts mensuels avec les organisations internationales et les organisations non gouvernementales afin de faciliter les réunions de coordination et d'échange d'informations entre civils et militaires et d'informer les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, notamment le HCR, le PNUD, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Comité international de la Croix-Rouge et les autres organisations non gouvernementales locales et internationales des résultats de l'évaluation par la MONUG de la sécurité dans la zone de conflit
- Enquêtes rapides et de suivi sur toutes les allégations concernant des violations de l'Accord de Moscou

*Facteurs externes*

Les parties appliquent les dispositions de l'Accord de Moscou et des autres protocoles relatifs aux questions de sécurité et fournissent des garanties de sécurité quant à la surveillance de la vallée de la Kodori; les groupes armés irréguliers ne constituent pas une menace.

Tableau 3

**Ressources humaines : composante 2, composante militaire**

<i>Catégorie de personnel</i>	<b>Total</b>
<i>I. Observateurs militaires</i>	
Effectif approuvé 2008/09	<b>136</b>
Effectif proposé 2009/10	<b>136</b>
<b>Variation nette</b>	

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							<b>Total partiel</b>	<i>Personnel recruté sur le plan national<sup>b</sup></i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile<sup>a</sup></i>	<i>Services généraux<sup>a</sup></i>	<i>Service de sécurité</i>				
<b>Bureau du Chef des observateurs militaires</b>											
Effectif approuvé 2008/09	–	1	–	–	–	1	–	<b>2</b>	29	–	<b>31</b>
Effectif proposé 2009/10	–	1	–	–	1	–	–	<b>2</b>	29	–	<b>31</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	<b>1</b>	<b>(1)</b>	–	–	–	–	–
<b>Total (I et II)</b>											
Effectif approuvé 2008/09	–	1	–	–	–	1	–	<b>2</b>	29	–	<b>31</b>
Effectif proposé 2009/10	–	1	–	–	1	–	–	<b>2</b>	29	–	<b>31</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	<b>1</b>	<b>(1)</b>	–	–	–	–	–

<sup>a</sup> Conformément à la résolution 63/250 de l'Assemblée générale, ces chiffres rendent compte de la transformation en poste d'agent du Service mobile du poste approuvé d'agent des services généraux, sans changement de fonctions.

<sup>b</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

### Composante 3 : Police des Nations Unies

23. La composante Police des Nations Unies correspond à l'assistance que la Mission doit fournir aux services de maintien de l'ordre des deux parties en vue du renforcement de l'ordre public dans les districts de Gali, Ochamchira, Tkvarcheli et Zougdid. Les principales priorités pour l'exercice 2009/10 seront de contribuer à créer des conditions propices au retour des déplacés et des réfugiés dans de bonnes conditions de sécurité et dans la dignité en proposant conseils et formation, en entraînant et en équipant les services de maintien de l'ordre locaux et en facilitant la coopération de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu en matière d'ordre public et de lutte contre la criminalité.

#### Réalisations escomptées

#### Indicateurs de succès

3.1 Amélioration de l'ordre public dans les secteurs de Gali, Ochamchira, Tkvarcheli et Zougdid

3.1.1 Augmentation du nombre de policiers locaux formés et déployés dans le district de Zougdid (2007/08 : 1 450; 2008/09 : 625; 2009/10 : 650)

3.1.2 Augmentation du nombre de policiers locaux formés et déployés dans les districts de Gali, Ochamchira et Tkvarcheli (2007/08 : 200; 2008/09 : 225; 2009/10 : 250)

#### Produits

- Conseils aux services de maintien de l'ordre de Gali, Ochamchira, Tkvarcheli et Zougdid pour les questions d'ordre public à raison d'une visite et de 2 réunions consultatives par semaine
- Fourniture de conseils et d'avis techniques en vue de la formation professionnelle d'agents de police locaux et fourniture d'un appui logistique aux installations de formation de la police dans les districts de Gali, Ochamchira, Tkvarcheli et Zougdid en ce qui concerne la fourniture de matériel de formation et de documents spécialisés devant être financés par des donateurs extérieurs

- Participation aux réunions hebdomadaires, au niveau du commandement, entre la Police des Nations Unies et les services locaux du maintien de l'ordre et avis consultatif sur les questions de sécurité et de maintien de l'ordre dans les districts de Gali, Ochamchira, Tkvarcheli et Zougdid; contribution à la coopération de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu, par des conseils et avis techniques
- Formation continue de 900 policiers locaux, en coopération avec 65 instructeurs locaux spécialement formés, en matière de prévention du crime, police de proximité, sécurité humaine, droits de l'homme et maintien de l'ordre
- Facilitation de la formation de 50 policiers locaux à l'étranger sur les missions de la police dans un État démocratique moderne, financée au moyen de contributions volontaires
- Organisation de réunions consultatives mensuelles et facilitation du stage annuel de formation dans les districts de Gali, Ochamchira, Tkvarcheli et Zougdid sur la gestion du personnel et les missions de la police dans un État démocratique, et identification du matériel de police moderne devant être fourni par des donateurs extérieurs à la demande des services de police locaux
- Réunions consultatives mensuelles et stage de formation annuel sur la police de proximité dans les districts de Gali, Ochamchira, Tkvarcheli et Zougdid, et une manifestation culturelle, sociale ou sportive par an dans les secteurs de Gali et Zougdid
- 5 840 jours/homme de patrouille (2 membres de la Police des Nations Unies par patrouille x 4 patrouilles par jour x 2 secteurs x 365 jours) dans les secteurs de Gali et Zougdid afin de suivre et d'évaluer la situation en matière de sécurité
- 208 semaines/homme de patrouille mixte avec la police locale (2 membres de la Police des Nations Unies par patrouille x 1 patrouille par jour x 2 secteurs x 52 semaines) pour évaluer la situation en matière de sécurité et conseiller les responsables locaux de la police
- 2 campagnes d'information sur les questions de police, par voie de presse (6 communiqués) et de télédiffusion (5 minutes d'antenne par mois) et distribution de 4 brochures

#### *Facteurs externes*

Les services de police des parties sont disposés à coopérer. Les donateurs apportent soutien financier, équipements et moyens de formation pour les services de maintien de l'ordre.

Tableau 4

#### **Ressources humaines : composante 3 : Police des Nations Unies**

<i>Catégorie de personnel</i>	<b>Total</b>
<i>I. Police des Nations Unies</i>	
Effectif approuvé 2007/08	<b>20</b>
Effectif proposé 2008/09	<b>20</b>
<b>Variation nette</b>	<b>-</b>

	Personnel recruté sur le plan international						Total partiel	Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>	Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Services généraux					Service de sécurité
<i>II. Personnel civil</i>											
<b>Bureau du Conseiller pour la Police des Nations Unies</b>											
Effectif approuvé 2008/09	-	-	2	-	-	-	-	2	7	-	9
Effectif proposé 2009/10	-	-	2	-	-	-	-	2	7	-	9
<b>Variation nette</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total (I-II)</b>											
Effectif approuvé 2008/09	-	-	2	-	-	-	-	2	7	-	9
Effectif proposé 2009/10	-	-	2	-	-	-	-	2	7	-	9
<b>Variation nette</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

#### Composante 4 : appui

24. Durant l'exercice budgétaire, la composante appui s'emploiera à apporter à la Mission un soutien efficace et effectif sur les plans de la logistique, de l'administration et de la sécurité, de manière à aider la Mission à s'acquitter de son mandat en obtenant les produits correspondants et les améliorations de services escomptées, ainsi que les gains d'efficacité attendus. L'appui sera fourni par un effectif autorisé de 136 observateurs militaires et 20 membres de la Police des Nations Unies ainsi que par le personnel civil affecté à la composante. Les activités d'appui couvriront tous les services, y compris la mise en œuvre du programme de déontologie et de discipline et les programmes de prévention du VIH/sida, les services financiers, l'administration du personnel, les services médicaux, l'entretien et la construction des bureaux et des logements, l'informatique et les transmissions, les transports par voie aérienne ou terrestre, les opérations d'approvisionnement et la prestation des services de sécurité pour l'ensemble de la Mission.

25. Les principales priorités pour l'exercice 2009/10 consisteront comme par le passé à remettre en état les principaux axes routiers et ponts empruntés par les patrouilles d'observateurs militaires et de membres de la Police des Nations Unies. Un vaste programme de déontologie et de discipline comprenant des activités de formation et de sensibilisation continuera d'être mis en œuvre au cours de l'exercice. La composante poursuivra également sa campagne d'action préventive et d'information sur le VIH/sida, qui fait maintenant partie de la formation initiale de toutes les nouvelles recrues. L'effectif de la composante a été revu sur la base des nouveaux besoins opérationnels et dans le souci d'assurer l'utilisation optimale des ressources à l'appui des activités faisant partie du mandat de la Mission.

#### Réalisations escomptées

4.1 Soutien efficace et effectif apporté à la Mission sur les plans de la logistique, de l'administration et de la sécurité

#### Indicateurs de succès

4.1.1 Réduction du nombre d'accidents automobiles graves de 14 en 2007/08 à 8 en 2008/09, puis à 7 en 2009/10



4.1.2 Réduction de 3 % de la consommation moyenne de carburant et lubrifiants (2007/08 : 163 litres par véhicule et par mois; 2008/09 : 160; 2009/10 : 155)

4.1.3 Réduction de 10 % du nombre de serveurs utilisés grâce à la technologie de virtualisation des serveurs (2007/08 : 52 serveurs; 2008/09 : 47; 2009/10 : 42)

4.1.4 Augmentation de la largeur de la bande du fournisseur local de services Internet (2007/08 : 1 mégaoctet; 2008/09 : 1; 2009/10 : 8)

---

## *Produits*

### **Amélioration des services**

- Application d'un programme de conduite rigoureux associé à un contrôle étroit des excès de vitesse grâce aux données du système CarLog
- Installation du système FuelLog dans les 20 véhicules restants qui appartiennent à l'ONU pour accroître l'efficacité du contrôle du niveau des stocks de l'entreposage et de l'utilisation de carburant
- Mise en œuvre d'une stratégie de regroupement des serveurs afin d'utiliser plus efficacement les espaces du Centre de données de la Mission et d'y réduire la consommation d'énergie
- Utilisation optimale des imprimantes de réseau de manière à réduire le nombre d'imprimantes individuelles
- Augmentation de la largeur de la bande du fournisseur local de services Internet pour accélérer l'accès à Internet et permettre de sauvegarder les données critiques pour les opérations de la Mission

### **Militaires, personnel de police et personnel civil**

- Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 136 observateurs militaires et 20 membres de la Police des Nations Unies
- Administration des contrats d'un effectif moyen de 350 membres du personnel civil, soit 114 agents recrutés sur le plan international, 232 agents recrutés sur le plan national (dont 1 poste de temporaire) et 4 Volontaires des Nations Unies
- Mise en application, pour l'ensemble du personnel (militaires, personnel civil et Police des Nations Unies), d'un programme de déontologie et de discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi, et formulation de recommandations sur les mesures disciplinaires à prendre en cas de manquements avérés

### **Installations et infrastructures**

- Maintenance du quartier général de la Mission à Soukhoumi, des 2 postes de commandement de Gali et Zougdidi, de la base de soutien logistique de Zougdidi et du bureau de liaison de Tbilissi
- Mise en place de services d'assainissement (traitement des eaux usées, ramassage et enlèvement des ordures), d'adduction d'eau et d'électricité pour tous les locaux
- Stockage et distribution de 230 000 litres de carburants et lubrifiants destinés aux groupes électrogènes
- Entretien et réparation de 45 kilomètres de route et de 5 ponts
- Entretien et remise en état de 6 réservoirs de carburant destiné aux groupes électrogènes et aux véhicules répartis dans 6 sites

### **Transports terrestres**

- Utilisation et entretien de 192 véhicules appartenant à l'ONU, dont 39 blindés, et de 2 véhicules appartenant aux contingents, répartis dans 3 sites
- Fourniture de 465 765 litres de carburant et lubrifiants pour les transports terrestres

### **Transports aériens**

- Exploitation et entretien d'un avion (type AN-24) et d'un hélicoptère (type MI-8)
- Fourniture de 693 875 litres de carburant aviation et lubrifiants pour les opérations aériennes

### **Transmissions**

- Accompagnement technique et maintenance d'un réseau satellitaire comprenant une station terrestre principale pour la transmission de la voix, de télécopies, d'images vidéo et de données
- Accompagnement technique et maintenance de 5 systèmes de microterminaux VSAT, 10 standards téléphoniques et 30 liaisons hertziennes
- Accompagnement technique et maintenance de 33 répéteurs HF et 748 répéteurs et émetteur VHF

### **Informatique**

- Accompagnement technique et maintenance de 42 serveurs, 325 ordinateurs individuels, 87 ordinateurs portables, 81 imprimantes et 24 scanners, répartis dans 5 sites
- Accompagnement technique et maintenance de 16 réseaux locaux et réseaux longue portée destinés à 450 utilisateurs répartis dans 10 sites
- Accompagnement technique et maintenance du réseau local sans fil

### **Services médicaux**

- Exploitation et entretien de 2 dispensaires de niveau I au quartier général de Soukhomi et dans les secteurs de Gali et de Zougdidi, destinés au personnel de la Mission, au personnel des autres organismes des Nations Unies et à la population civile locale en cas d'urgence
- Gestion et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission
- Programme de sensibilisation du personnel aux questions liées au VIH, notamment par des échanges d'informations entre collègues

### **Sécurité**

- Protection 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 des locaux dans toute la zone de la Mission
- Services de protection rapprochée à la disposition du personnel de rang supérieur de la Mission et de tous les visiteurs de haut rang dans la zone de la Mission, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- Exploitation et maintenance de systèmes de télévision en circuit fermé à Soukhomi, Zougdidi et Gali
- Formation des nouvelles recrues aux questions de sécurité et entraînement de base à la lutte contre les incendies

---

### *Facteurs externes*

Les conditions de sécurité sont suffisamment bonnes pour que les activités d'appui puissent avoir lieu. Les fournisseurs et sous-traitants peuvent fournir les biens et les services prévus dans leurs contrats.

---

Tableau 5  
Ressources humaines : composante 4, appui

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national <sup>b</sup>		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile <sup>a</sup>	Services généraux <sup>a</sup>	Service de sécurité <sup>a</sup>		Volontaires des Nations Unies		
<b>Équipe déontologie et discipline</b>											
Effectif approuvé 2008-2009	–	–	1	–	–	–	–	1	–	–	1
Effectif proposé 2009-2010	–	–	1	–	–	–	–	1	–	–	1
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Postes temporaires</b>											
Postes temporaires approuvés <sup>c</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Postes temporaires proposés <sup>c</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>											
Effectif approuvé 2008-2009	–	–	1	–	–	–	–	1	1	–	2
Effectif proposé 2009-2010	–	–	1	–	–	–	–	1	1	–	2
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Bureau de la sécurité</b>											
Effectif approuvé 2008-2009	–	–	–	1	21	2	5	29	65	–	94
Effectif proposé 2009-2010	–	–	–	1	28	–	–	29	85	–	114
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	7	(2)	(5)	–	20	–	20
<b>Division de l'appui à la Mission</b>											
Effectif approuvé 2008-2009	–	1	4	9	32	11	–	57	96	1	154
Effectif proposé 2009-2010	–	1	4	9	43	–	–	57	96	4	157
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	11	(11)	–	–	–	3	3
<b>Total</b>											
Effectif approuvé 2008-2009	–	1	5	10	53	13	5	87	162	1	250
Effectif proposé 2009-2010	–	1	5	10	71	–	–	87	182	4	273
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	18	(13)	(5)	–	20	3	23

<sup>a</sup> Conformément à la résolution 63/250 de l'Assemblée générale, ces chiffres rendent compte de la transformation en postes d'agent du Service mobile des postes approuvés d'agent des services généraux et du Service de la sécurité, sans changement de fonctions.

<sup>b</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

<sup>c</sup> Financé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

### Équipe déontologie et discipline

*Personnel recruté sur le plan international : reclassement d'un poste de P-5 à P-4*

26. Il est proposé de ramener de P-5 à P-4 la classe du poste du spécialiste des questions de déontologie et de discipline. Sur la base d'un examen récent de la

structure des effectifs de la Mission et de l'expérience récente de cette dernière concernant le nombre d'affaires traitées au cours de l'exercice 2007/08 (10), il a été déterminé que les fonctions du titulaire de poste P-5 peuvent être exercées par un fonctionnaire de la classe P-4 sans que cela nuise à la fourniture des services de l'Équipe déontologie et discipline. Le spécialiste des questions de déontologie et de discipline appuiera pleinement la mise en œuvre d'un programme dans ce domaine pour toutes les catégories de personnel de la Mission, l'accent étant mis sur la prévention des écarts de conduite.

### **Bureau de la sécurité**

*Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 20 postes*

27. Il est proposé de créer 20 nouveaux postes de garde (agent des services généraux recruté sur le plan national) pour remplacer les gardes fournis par une entreprise en vertu d'un contrat qui doit être résilié à la fin de l'exercice 2008/09. Cette proposition correspond à l'aboutissement de la résiliation progressive du contrat considéré qui a débuté avec le remplacement de 16 postes de garde mis à disposition par une entreprise extérieure par des postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, dont la création a été approuvée pour l'exercice 2008/09 (voir A/62/680, par. 31). Il ressort de l'examen des besoins de la Mission en matière de sécurité que le contrat de prestation de services ne répondait pas entièrement aux normes requises pour le personnel chargé de la sécurité. Pour assurer la fourniture ininterrompue des services de sécurité, la résiliation finale du contrat en vigueur coïncidera avec l'achèvement du recrutement des nouveaux gardes à des postes d'agent des services généraux recrutés sur le plan national.

28. Les titulaires des 20 nouveaux postes, qui seront soigneusement sélectionnés et formés pour fournir le niveau de services requis, seront chargés d'assurer la sécurité aux points d'entrée de tous les locaux de la Mission à Soukhoumi; de soumettre à un contrôle tous les personnels et tous les paquets et véhicules pénétrant dans les locaux au moyen d'inspections visuelles, de détecteurs de métal et d'appareils à rayons X; d'identifier et d'assurer la garde temporaire des armes avant l'entrée dans les locaux; d'effectuer des patrouilles dans tout le quartier général de la Mission; de contrôler la circulation des véhicules au quartier général; et de signaler au centre de contrôle de la sécurité toute violation concernant la sécurité, la sûreté et le respect des consignes pour la prévention d'incendies.

### **Division de l'appui à la Mission**

*Personnel recruté sur le plan international : reclassement d'un poste de P-2 à P-3*

*Volontaires des Nations Unies : augmentation de 3 postes*

29. Ainsi qu'il est indiqué en détail ci-dessous, il est proposé de reclasser de P-2 à P-3 un poste de fonctionnaire chargé des achats et de créer trois postes de Volontaire des Nations Unies pour renforcer les capacités du Bureau des finances et du Bureau du personnel.

## **Bureau des achats**

### *Personnel recruté sur le plan international : reclassement d'un poste de P-2 à P-3*

30. Il ressort d'un examen récent de la structure et des exigences et responsabilités fonctionnelles du Bureau des achats qu'il faudrait réaligner ses capacités actuelles en matière de personnel recruté sur le plan international (1 P-4, 1 P-2 et 1 agent du Service mobile) de manière à ce qu'il dispose des moyens voulus pour procéder à des achats portant sur des montants correspondant aux pouvoirs délégués. Dans la structure actuelle, il y a un écart important entre les pouvoirs délégués au Chef du Bureau des achats (P-4) et ceux qui sont délégués au fonctionnaire chargé des achats (P-2) et à l'assistant aux achats (agent du Service mobile). Si l'on considère qu'environ 80 % des achats effectués par la Mission en 2007/08 portaient sur des montants approchant 50 000 dollars, le Chef du Bureau des achats était responsable d'un volume anormalement élevé d'opérations dans la mesure où les pouvoirs délégués au fonctionnaire chargé des achats (P-2) portaient sur des montants inférieurs à 25 000 dollars. Il est également ressorti de l'examen que lorsque le chef de service était absent, il n'y avait pas au Bureau de fonctionnaire occupant un poste de la classe voulue pour le remplacer, vu qu'un grand nombre des contrats et accords conclus dans la zone de la Mission ne peuvent l'être que par un fonctionnaire de rang élevé.

31. Sur la base des considérations qui précèdent, il est proposé de reclasser de P-2 à P-3 le poste existant de fonctionnaire chargé des achats. Les fonctions qui s'attachent à ce poste, dans les limites des pouvoirs délégués à son titulaire, porteraient sur la planification, la mise au point et la gestion de toutes les questions liées aux achats et de tous les aspects contractuels des projets envisagés, y compris la préparation et la diffusion des appels d'offres et l'évaluation des offres, la participation aux négociations avec les représentants d'entrepreneurs et de fournisseurs extérieurs, l'approbation des commandes dans les limites des pouvoirs délégués et, dans les cas où les montants sont supérieurs à ces limites, l'établissement de documents à l'intention du Comité des marchés pour examen et pour approbation par le fonctionnaire ayant les pouvoirs voulus.

## **Bureau des finances**

### *Volontaires des Nations Unies : augmentation d'un poste*

32. Il est proposé de créer un poste de Volontaire des Nations Unies au Bureau des finances pour un assistant financier. Conformément à une recommandation antérieure des organes de supervision, les fonctions liées au traitement des factures ont été transférées du Bureau des achats au Bureau des finances pour garantir une séparation claire des responsabilités. Comme l'effectif actuel du Bureau des finances (10 fonctionnaires) n'était pas suffisant pour exécuter les tâches supplémentaires découlant de ce transfert, un vacataire a été employé à titre temporaire par le Groupe des paiements du Bureau. Considérant que les fonctions en question revêtent un caractère continu, la création de poste proposée vise à régulariser une mesure temporaire pour permettre au Bureau de s'acquitter des nouvelles tâches qui lui ont été confiées.

33. Sous la supervision directe du Chef du Bureau des finances, l'assistant financier serait chargé d'examiner toutes les factures et tous les reçus et rapports d'inspection et de veiller à ce que les biens et services reçus soient conformes aux

commandes correspondantes; de traiter les factures en vue de leur paiement conformément aux arrangements contractuels et aux Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU; d'entrer les données concernant les factures dans les bases de données correspondantes et de répondre aux questions des fournisseurs et des directeurs de centres de coûts sur des questions concernant le traitement des factures.

### **Bureau du personnel**

#### *Volontaires des Nations Unies : augmentation de 2 postes*

34. Il est proposé de créer 2 postes de Volontaire des Nations Unies pour renforcer la capacité du Bureau du personnel, eu égard aux pouvoirs supplémentaires qui sont délégués aux missions dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Il est proposé de créer un poste d'assistant au recrutement et un poste d'assistant informaticien. Un examen des capacités actuelles du Bureau a fait ressortir que l'effectif actuel de 8 personnes n'était pas suffisant pour faire face aux tâches fonctionnelles et responsabilités supplémentaires confiées au Bureau.

35. Le nouveau poste d'assistant au recrutement serait nécessaire pour accélérer la sélection de personnel recruté sur le plan international et sur le plan national, eu égard à l'expérience récente de la Mission où le taux de renouvellement du personnel a été élevé au cours de l'exercice 2007/08, suite à des démissions, des départs à la retraite ou des départs à l'occasion de l'affectation ou de la nomination à des missions de maintien de la paix nouvelles et en expansion au Soudan, dans le Tchad et au Darfour. Le titulaire du poste participerait à divers stades du processus de sélection du personnel recruté sur le plan international et sur le plan national, notamment l'évaluation des candidatures, l'établissement de tableaux comparatifs à l'intention de fonctionnaires de rang supérieur et la participation à l'entrevue préliminaire du personnel recruté sur le plan national. Il serait également chargé de remplir les fonctions d'interlocuteur avec la Division du personnel au Siège pour les questions de recrutement, d'assurer le suivi des avis de vacance de poste, d'organiser le calendrier des entrevues avec les candidats et de servir de secrétaire au jury d'entretien. Il procéderait en outre aux entretiens de départ et fournirait l'assistance nécessaire concernant les dispositions finales que doit prendre le personnel qui quitte la Mission.

36. Le nouveau poste d'assistant informaticien serait nécessaire pour appuyer l'exécution du plan d'action de la Mission en matière de ressources humaines qui a récemment été déléguée aux bureaux extérieurs, ainsi que des autres processus automatisés ayant trait à la gestion des ressources humaines. Le titulaire de ce poste utiliserait le système Nucleus pour mettre en place un processus de sélection automatisé pour l'approbation technique des candidats et le suivi électronique des candidatures, la gestion du tableau d'effectifs, la tenue à jour d'un fichier de candidats à des postes d'agent recruté sur le plan national, le suivi de la répartition par sexe et l'enregistrement d'informations concernant l'application du système d'évaluation électronique e-PAS et les procédures de recours. Il fournirait en outre un appui aux hauts fonctionnaires en établissant des rapports spéciaux sur la mise en œuvre du plan d'action en matière de ressources humaines.

## II. Ressources financières

### A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2007/08) (1)	Montant alloué (2008/09) (2)	Dépenses prévues (2009/10) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
<b>Militaires et personnel de police</b>					
Observateurs militaires	3 874,2	4 018,2	3995,2	(23,0)	(0,6)
Contingents	64,7	64,7	66,3	1,6	2,5
Police des Nations Unies	462,9	651,0	520,3	(130,7)	(20,1)
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 401,8</b>	<b>4 733,9</b>	<b>4 581,8</b>	<b>(152,1)</b>	<b>(3,2)</b>
<b>Personnel civil</b>					
Personnel recruté sur le plan international	14 891,3	15 569,3	17 674,3	2 105,0	13,5
Personnel recruté sur le plan national	3 553,1	4 235,1	6 144,4	1 909,3	45,1
Volontaires des Nations Unies	37,5	41,6	182,7	141,1	339,2
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	54,4	49,3	79,1	29,8	60,4
<b>Total partiel</b>	<b>18 536,3</b>	<b>19 895,3</b>	<b>24 080,5</b>	<b>4 185,2</b>	<b>21,0</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>					
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	5,2	22,6	22,6	–	–
Voyages	511,6	442,8	603,8	161,0	36,4
Installations et infrastructures	2 576,9	2 746,4	2 724,3	(22,1)	(0,8)
Transports terrestres	1 767,9	1 691,9	1 407,4	(284,5)	(16,8)
Transports aériens	2 204,9	2 317,2	2 383,3	66,1	2,9
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–	–
Transmissions	1 142,0	1 290,3	1 654,0	363,7	28,2
Informatique	809,6	810,5	778,4	(32,1)	(4,0)
Services médicaux	227,8	55,1	90,9	35,8	65,0
Matériel spécial	33,9	2,8	–	(2,8)	(100,0)
Fournitures, services et matériel divers	559,4	475,4	511,5	36,1	7,6
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>9 839,2</b>	<b>9 855,0</b>	<b>10 176,2</b>	<b>321,2</b>	<b>3,3</b>
<b>Total brut</b>	<b>32 777,3</b>	<b>34 484,2</b>	<b>38 838,5</b>	<b>4 354,3</b>	<b>12,6</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 208,4	2 413,7	2 542,8	129,1	5,3
<b>Total net</b>	<b>30 568,9</b>	<b>32 070,5</b>	<b>36 295,7</b>	<b>4 225,2</b>	<b>13,2</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>32 777,3</b>	<b>34 484,2</b>	<b>38 838,5</b>	<b>4 354,3</b>	<b>12,6</b>

## B. Gains d'efficacité

37. Les prévisions de dépenses pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 tiennent compte des gains d'efficacité suivants :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>	<i>Initiative</i>
Transports terrestres	25	Réduction du nombre de véhicules à remplacer grâce à la réduction du nombre d'accidents automobiles graves
Informatique	25	Consolidation des serveurs au moyen de la technologie de la virtualisation
<b>Total</b>	<b>50</b>	

## C. Taux de vacance de postes

38. Les prévisions de dépenses pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 tiennent compte des taux de vacance de postes suivants :

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2007/08</i>	<i>Taux budgétisé 2008/09</i>	<i>Taux projeté 2009/10</i>
<b>Personnel militaire et de police</b>			
Observateurs militaires	3	2	2
Police des Nations Unies	20	–	15
<b>Personnel civil</b>			
Personnel recruté sur le plan international	16	10	15
Personnel recruté sur le plan national	4	1	3
Volontaires des Nations Unies	–	–	–
Postes temporaires <sup>a</sup>	100	–	–

<sup>a</sup> Financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

## D. Matériel appartenant au contingent : matériel majeur et soutien logistique autonome

39. Le montant nécessaire à ce titre pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010, calculé en fonction des taux de remboursement standard du matériel majeur (location avec services) et du soutien logistique autonome, s'élève à 95 400 dollars et se répartit comme suit :



(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant prévu</i>
<b>Matériel majeur</b>	66,3
<b>Total partiel</b>	<b>66,3</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Installations et infrastructures	0,6
Services médicaux	28,5
<b>Total partiel</b>	<b>29,1</b>
<b>Total</b>	<b>95,4</b>

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la Mission</b>			
Contraintes du milieu	0,7	1 <sup>er</sup> juillet 2001	–
Usage opérationnel intensif	0,8	1 <sup>er</sup> juillet 2001	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,0	1 <sup>er</sup> juillet 2001	–
<b>B. Facteurs applicables au pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	0,5	1 <sup>er</sup> juillet 2001	

## E. Formation

40. Le montant estimatif des ressources nécessaires à la formation pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 est ventilé comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant estimatif</i>
<b>Consultants</b>	
Consultants en matière de formation	22,6
<b>Voyages</b>	
Voyages, formation	286,0
<b>Fournitures, services et matériels divers</b>	
Honoraires de formation, fournitures et services	85,1
<b>Total</b>	<b>393,7</b>

41. Les nombres de participants aux cours de formation prévus pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010, par rapport à ceux des périodes précédentes, sont les suivants :

(Nombres de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Personnel militaire et de police</i>		
	<i>Nombre effectif 2007/08</i>	<i>Nombre prévu 2008/09</i>	<i>Nombre proposé 2009/10</i>	<i>Nombre effectif 2007/08</i>	<i>Nombre prévu 2008/09</i>	<i>Nombre proposé 2009/10</i>	<i>Nombre effectif 2007/08</i>	<i>Nombre prévu 2008/09</i>	<i>Nombre proposé 2009/10</i>
Participants internes	303	62	30	223	75	78	37	27	37
Participants externes <sup>a</sup>	43	41	40	19	17	17	3	4	4
<b>Total</b>	<b>346</b>	<b>103</b>	<b>70</b>	<b>242</b>	<b>92</b>	<b>95</b>	<b>40</b>	<b>31</b>	<b>41</b>

<sup>a</sup> Parmi ces participants figurent des membres de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et des personnes extérieures à la zone de la Mission.

42. Les ressources demandées au titre de la formation doivent permettre de renforcer les compétences spécialisées et techniques du personnel, notamment en matière d'informatique, de transports terrestres, de sécurité, de finances, de génie et de connaissances linguistiques. Au total, 69 cours seront organisés durant l'exercice 2009/10 dans la zone de la mission et à l'étranger à l'intention de 206 membres du personnel militaire et civil, et du personnel de police, contre un total de 76 cours organisés durant l'exercice 2008/09 à l'intention de 226 participants. Les ressources demandées pour l'exercice 2009/10 doivent aussi permettre d'assurer la formation de 41 membres du personnel militaire et de police et d'aider les institutions nationales et la société civile à mettre en œuvre des programmes de communication, organiser des cours sur l'assistance aux médias, renforcer les capacités et fournir des services consultatifs et des services de formation.

### III. Analyse des variations<sup>1</sup>

#### *Explication*

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat
- **Facteurs externes** : variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation
- **Paramètres budgétaires** : variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation

<sup>1</sup> Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Une analyse est fournie pour toute variation (augmentation ou diminution) égale ou supérieure à 5 % ou 100 000 dollars.

- **Gestion** : variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement)

	<i>Variation</i>	
<b>Police des Nations Unies</b>	(130,7)	(20,1 %)

- **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

43. La diminution des ressources demandées s'explique par l'application d'un abattement de 15 % pour délais de déploiement, alors que dans le budget de l'exercice 2008/09, les prévisions avaient été établies sur la base du déploiement total des 20 membres de la police.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	2 105,0	13,5 %

- **Paramètres budgétaires : application de nouveaux arrangements contractuels**

44. L'écart est imputable aux ressources supplémentaires nécessaires pour les salaires, y compris l'indemnité de poste, et les dépenses communes de personnel suite à l'approbation par l'Assemblée générale, dans sa résolution 63/250, de nouveaux arrangements contractuels prévoyant divers types d'engagement régis par un seul règlement, qui seront mis en application à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009. L'augmentation prévue est en partie contrebalancée par l'élimination des ressources nécessaires au titre de l'indemnité de subsistance (missions) et l'application d'un abattement de 15 % au titre des vacances de poste, contre 10 % au cours de l'exercice 2008/09.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	1 909,3	45,1 %

- **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

45. L'augmentation des ressources demandées s'explique par la création proposée de 20 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national pour des gardes qui remplaceront les gardes fournis par une entreprise extérieure. Elle s'explique également par la révision du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national qui a pris effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

	<i>Variation</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	141,1	339,2 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

46. L'augmentation des ressources demandées s'explique par la création proposée de trois postes de Volontaire des Nations Unies pour renforcer les capacités du Bureau des finances et du Bureau du personnel.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	29,8	60,4 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

47. L'écart s'explique par l'augmentation des ressources prévues pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires en congé de maternité ou de maladie de longue durée, compte tenu de l'expérience de la mission, et par la révision du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national qui a pris effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

	<i>Variation</i>	
<b>Voyages</b>	161,0	36,4 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

48. L'écart s'explique par l'accroissement des ressources nécessaires pour les voyages, y compris les voyages liés à la formation, lesquels tiennent compte de l'augmentation des besoins de formation dans les domaines de l'informatique et de la déontologie et discipline.

	<i>Variation</i>	
<b>Transports terrestres</b>	(284,5)	(16,8 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

49. La diminution des ressources demandées s'explique principalement par le fait qu'il a seulement fallu remplacer 1 véhicule blindé et 5 véhicules légers, contre 39 véhicules légers au cours de l'exercice 2008/09. Elle est en partie contrebalancée par l'augmentation prévue de la consommation de gazole qui doit passer de 360 000 litres en 2008/09 à 465 765 litres en 2009/10 et dont le coût doit passer de 0,75 dollar le litre en 2008/09 à 1,26 dollar le litre en 2009/10.

	<i>Variation</i>	
<b>Transmissions</b>	363,7	28,2 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

50. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par la nécessité de remplacer 150 articles de matériel de transmission qui sont arrivés à la fin de leur vie utile et d'acheter 3 articles de matériel pour la base d'opérations dans

la vallée de la Kodori, et par l'augmentation prévue de la part des frais liés à l'utilisation de répéteurs qui est à la charge de la MONUG, dont le montant doit passer de 358 800 dollars inscrits dans le budget de 2008/09 à 480 000 dollars en 2009/10, pour permettre d'améliorer les services de copie de données importantes. L'augmentation est en partie contrebalancée par la réduction des ressources prévues au titres des pièces de rechange, dont le montant doit être ramené de 4 % de la valeur d'inventaire du matériel au 30 juin 2009 à 3 % de cette valeur au 30 juin 2010.

	<i>Variation</i>	
<b>Services médicaux</b>	35,8	65,0 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

51. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par l'accroissement du coût des évacuations sanitaires qui doit passer du montant de 23 000 dollars prévu au budget de 2008/09 à 60 000 dollars pour l'exercice 2009/10, compte tenu de l'expérience récente de la mission.

	<i>Variation</i>	
<b>Matériel spécial</b>	(2,8)	(100,0 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

52. L'écart s'explique par le fait qu'aucun achat de matériel d'observation n'est prévu pour l'exercice 2009/10, le matériel acquis au cours des exercices précédents étant suffisant.

	<i>Variation</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	36,1	7,6 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

53. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par l'accroissement des montants prévus au titre du bien-être de toutes les catégories de personnel, notamment la fourniture et l'entretien d'un gymnase et du matériel correspondant et la fourniture de chaînes de télévision satellitaires pour les espaces communs et les logements, et par l'augmentation du coût des abonnements à des journaux et périodiques et à une base de données en ligne sur la sécurité. L'augmentation est en partie contrebalancée par une réduction des ressources demandées au titre de fournitures pour la formation liée à la sécurité, les stocks existants étant considérés comme suffisants.

## IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

54. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la MONUG portent sur les points suivants :

a) Ouverture d'un crédit d'un montant de 38 838 500 millions de dollars pour le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010;

b) Mise en recouvrement du montant indiqué à l'alinéa a) ci-dessus à raison de 3 236 542 dollars par mois, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

## V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/276 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale, et à celles du Comité des commissaires aux comptes

### A. Assemblée générale

(Résolution 61/276)

*Décision/demande*

*Mesures prises*

#### Chapitre II : établissement et présentation des budgets

Faire figurer à l'avenir dans les projets de budget et les rapports sur l'exécution des budgets, des éléments d'information sur les décisions de gestion les plus importantes concernant le budget de la Mission et son exécution, notamment celles relatives aux dépenses opérationnelles (par. 2).

Les améliorations de la gestion et les gains d'efficacité recherchés, ainsi que les stratégies qui seront suivies à cet effet, doivent être indiqués dans les projets de budget (par. 4).

Continuer à affiner les hypothèses budgétaires et les prévisions de dépenses et faire rapport à l'Assemblée générale sur la question à la deuxième partie de la reprise de sa soixante-deuxième session (par. 5)

Les décisions de gestion concernant le budget de la Mission et son exécution, notamment celles relatives aux dépenses opérationnelles, sont reprises dans le paragraphe d'introduction à chaque composante, qui décrit le cadre des activités de la Mission et les liens de celle-ci avec ses partenaires dans le cadre de chaque composante au cours de l'exercice considéré.

Le projet de budget pour 2009/10 détermine les gains d'efficacité et les améliorations des services en matière d'informatique et de transports terrestres qui sont recherchés et qui sont indiqués dans les tableaux de la composante appui et dans la section II.B du présent rapport.

Le projet de budget 2009/10 rend compte des hypothèses budgétaires et de leur impact sur les prévisions de dépenses correspondantes, comme on peut voir à la section I.B du présent rapport.

Contrôler plus efficacement les engagements d'exercices antérieurs vu l'augmentation notable du nombre d'annulations de ces engagements (par. 6)

Les engagements d'exercices antérieurs et des exercices en cours sont examinés tous les mois. Ils sont également examinés tous les trimestres par rapport au plan d'achats.

### Chapitre III : budgétisation axée sur les résultats

Prendre pleinement en compte les aspects opérationnels, logistiques et financiers au stade de la préparation des opérations de maintien de la paix en établissant une corrélation entre la budgétisation axée sur les résultats et les plans d'exécution du mandat des opérations (par. 2)

En attendant que le Conseil de sécurité prenne une décision au sujet de la présence future de la Mission, les tableaux axés sur les résultats sont fondés sur l'hypothèse de la poursuite de l'application des résolutions 858 (1993) et 937 (1994) du Conseil de sécurité, et sont liés aux besoins opérationnels, logistiques et financiers de la Mission.

### Chapitre VII : dotation en effectifs, recrutement et taux de vacance de postes

Recourir plus largement à du personnel recruté sur le plan national, s'il y a lieu, en tenant compte des besoins de la Mission et de son mandat (par. 3).

La Mission a entrepris un examen approfondi de la dotation en effectifs de chacune de ses composantes afin d'examiner s'il est possible de recourir plus largement à du personnel recruté sur le plan national, là où ses opérations le permettent. Pour l'exercice 2009/10, elle propose de créer 20 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Bureau de la sécurité, pour remplacer les gardes fournis par une entreprise extérieure.

Veiller à ce que les postes vacants soient pourvus rapidement (par. 4)

La Mission a continué à recruter du personnel local selon la règle des trois semaines. Elle a participé à la rationalisation du recrutement de personnel sur le plan international, en anticipant les vacances de poste et en utilisant des listes approuvées de candidats présélectionnés. Pour accélérer le processus de recrutement, elle propose de créer pour l'exercice 2009/10 un poste de Volontaire des Nations Unies pour un assistant au recrutement au Bureau du personnel.

Examiner régulièrement la dotation en effectifs des missions, compte tenu en particulier de leur mandat et de leur concept d'opérations, et tenir compte des résultats de cet examen dans les projets de budget, notamment en justifiant dûment toute création de poste proposée (par. 5)

La Mission continue d'examiner sa dotation en effectifs, en tenant compte de son mandat et de son concept d'opérations. Elle a pris des mesures pour vérifier si les postes existants sont justifiés par les besoins opérationnels en cours, les responsabilités fonctionnelles, la répartition de la charge de travail et l'ampleur des opérations. Le budget 2009/10 tient compte de la création proposée de nouveaux postes d'agent recruté sur le plan national et de Volontaire des Nations Unies et du reclassement d'un poste d'agent recruté sur le plan international.

**Chapitre IX : formation**

Proposer des activités de perfectionnement professionnel au personnel recruté sur le plan national et faire participer pleinement les membres de ce personnel à tous les programmes de formation pouvant les intéresser (par. 2)

La Mission a élaboré un programme de formation intégré qui doit permettre d'assurer le perfectionnement professionnel de tous les membres de son personnel, qui sera inclus dans toutes les activités de formation qui seront proposées au personnel recruté sur le plan national en 2009/10. Ce personnel continuera également à suivre les exposés obligatoires, cours de l'UNITAR et autres cours de formation.

**Chapitre XIII : transports aériens**

Améliorer la présentation des ressources nécessaires dans les projets de budget pour les opérations aériennes afin qu'elles correspondent mieux à la réalité des opérations, sachant que les besoins de certaines opérations de maintien de la paix en matière de transports aériens ont été surestimés (par. 3)

Le projet de budget de la Mission tient compte des besoins opérationnels prévus en matière de transports aériens pour l'exercice 2009/10 et de la réduction des frais de location et d'exploitation de l'avion et de l'hélicoptère résultant des dispositions contractuelles en vigueur et de la réduction du nombre d'heures de vol prévues pour les deux appareils, ainsi que de la proposition visant à mettre fin aux vols à destination d'Istanbul (Turquie).

Veiller à ce que les missions prennent en considération, lorsqu'elles examinent leurs besoins en matière de transports, des moyens qui soient efficaces, d'un bon rapport coût-efficacité, adaptés aux besoins opérationnels et de nature à garantir la sécurité du personnel, et à ce qu'elles tiennent pleinement compte du mandat, de la complexité, des particularités et des conditions opérationnelles qui leur sont propres (par. 4)

La MONUG examine et contrôle périodiquement son plan de vols de la façon la plus économique et la plus efficace possible afin de répondre à ses besoins opérationnels dans l'accomplissement de son mandat.

**Chapitre XX : coordination régionale**

Élaborer et mettre en œuvre des plans de coordination régionale alignés sur les objectifs des missions, en gardant à l'esprit le mandat de chaque mission (par. 2)

La création, à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, du Bureau régional de sécurité aérienne a pour but d'optimiser l'utilisation des ressources des missions établies qui sont disponibles dans la région. Le Bureau continuera à effectuer des contrôles de sécurité aérienne pour le compte de la Mission.



## B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/62/781/Add.1)

*Demande/recommandation*

*Mesures prises*

Dans le souci de la transparence budgétaire, le Comité demande que les postes vacants dont on n'a plus besoin soient supprimés et que les demandes de postes nouveaux et de reclassement soient dûment et pleinement justifiées (par. 18).

Le Comité recommande que le remplacement de gardes n'appartenant pas à la Mission par du personnel recruté sur le plan national soit surveillé de près et que le prochain document budgétaire comporte une évaluation du résultat obtenu (par. 22).

Le Comité recommande que la Mission étudie la possibilité de faire davantage appel aux Volontaires des Nations Unies, notamment pour améliorer la formation de son personnel (par. 24).

Le Comité se félicite que la Mission et le Siège s'emploient à rationaliser les opérations aériennes (par. 26).

En réponse à la demande du Comité, les propositions relatives aux effectifs pour l'exercice 2009/10 comprennent des justifications concernant le reclassement de 2 postes existants de fonctionnaire recruté sur le plan international et la création de postes supplémentaires d'agent recruté sur le plan national et de postes de Volontaire des Nations Unies.

Le processus de recrutement des 16 gardes recrutés sur le plan national approuvé pour l'exercice 2008/09 a été achevé au 15 septembre 2008. Les nouveaux gardes, à savoir 11 hommes et 5 femmes, suivent actuellement des cours d'anglais et participent au programme d'initiation du Service de la sécurité, qui porte sur les domaines de la sécurité physique, de la reconnaissance et de la détection des activités de surveillance par des éléments hostiles et les premiers secours. Les gardes sont déployés au quartier général de la Mission de même qu'à la résidence et au bureau du Représentant spécial du Secrétaire général à Soukhoumi, et s'acquittent de tâches régulières de sécurité, notamment de patrouilles et de fonctions statiques à différents postes dans les bureaux de la Mission et les quartiers où réside le personnel, ainsi que d'autres tâches connexes. Une évaluation complète des résultats du remplacement de gardes fournis par une entreprise extérieure par du personnel recruté sur le plan national sera présentée dans le projet de budget pour 2010/11.

La Mission a procédé à un examen approfondi de la structure des effectifs de chacune de ses composantes pour étudier la possibilité de recourir davantage à des Volontaires des Nations Unies quand les opérations le permettent. Le budget pour la période 2009/10 prévoit la création de 3 postes de Volontaires des Nations Unies pour le Bureau du personnel (2 postes) et le Bureau des finances (1 poste) à la Division de l'appui à la Mission.

La Mission continue à surveiller et examiner ses activités aériennes en rationalisant ses programmes de vol pour tenir compte des besoins opérationnels effectifs et du concept des opérations. Le projet de budget pour l'exercice 2009/10 tient compte de la cessation des vols à destination d'Istanbul et de la réduction du nombre de vols à destination de Trabzon (Turquie), qui a été ramené

Le Comité pense qu'il convient d'étudier comment la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (BSLB) pourrait apporter son aide à la MONUG dans le domaine de la gestion des stocks (par. 27).

Le Comité engage la Mission à donner suite à l'information produite par le système CarLog. Il prend note des mesures qu'elle a prises pour réduire le nombre d'accidents de la route et compte bien qu'une amélioration de la situation à cet égard sera annoncée dans le prochain rapport sur l'exécution du budget (par. 28).

à 2 par mois, ce qui a entraîné une réduction du nombre d'heures de vol prévues et le fait qu'il n'est pas nécessaire de prévoir des indemnités de subsistance pour les équipages pendant leurs escales à Istanbul.

Des discussions sont en cours actuellement entre la Mission, la BSLB et d'autres missions dans la région, par exemple la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) qui opère des véhicules blindés Nyala, au sujet de la possibilité d'appuyer et de synchroniser la gestion des stocks de pièces de rechange. La Mission évaluera la possibilité et l'efficacité de cette option une fois qu'un accord aura été conclu avec la BSLB et/ou la FINUL.

Le système CarLog a été installé dans tous les véhicules de transport de passagers de la Mission et les données produites par le système sont suivies de près et analysées pour déterminer les causes d'accident dans la zone de la Mission. Des rapports mensuels sont établis et le personnel concerné est notifié et informé des mesures à prendre pour éviter de nouvelles infractions au code de la route.

### C. Comité des commissaires aux comptes

[A/62/5 (Vol. II)]

Il faut que la MONUG actualise son cadre logique afin d'y ajouter d'autres produits et d'établir un lien entre ceux-ci et les réalisations escomptées. Certains produits ne sont pas non plus mesurables, ce qui nuit à l'évaluation. Le Comité réaffirme sa recommandation antérieure selon laquelle il faudrait que l'Administration veille à ce que tous les indicateurs de succès et les produits retenus dans le cadre de la budgétisation axée sur les résultats soient clairs, mesurables et assortis d'éléments de comparaison et de cibles pour l'exercice en cours et l'exercice suivant en vue de faciliter le suivi et l'établissement de rapports [par. 79 b) et 80)].

Les régularisations découlant des rapprochements bancaires ne sont pas comptabilisées immédiatement mais seulement quelques mois plus tard, une fois les rapprochements effectués. Le Comité recommande que la Mission applique à la lettre les consignes et procédures relatives à l'administration des liquidités

Les tableaux axés sur les résultats sont élaborés sur la base du mandat de la Mission, tel qu'il a été établi par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 858 (1993) et 937 (1994), et sont liés aux ressources financières nécessaires. Tous les indicateurs de succès et produits dans les tableaux sont examinés par le Comité d'examen du budget de la Mission qui veille à ce qu'ils soient clairs et mesurables, notamment les éléments de comparaison et les cibles, et examine leur lien avec les réalisations escomptées pour faciliter les processus de suivi et d'établissement de rapports.

Les rapprochements bancaires sont effectués régulièrement dans le cadre des procédures mensuelles d'ajustement des comptes, dans le strict respect des directives et procédures relatives à l'administration des liquidités qui sont dans le Guide des procédures financières à l'usage des missions.

qui sont exposées aux sections 2.4.1, 3.4 et 5.9 du Guide des procédures financières à l'usage des missions (par. 88 et 89).

Les rapports de vérification et les rapports d'inspection opérationnelle périodiques n'ont pas été signés par le représentant du contingent, contrairement aux dispositions du Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents. Le Comité recommande au Département de l'appui aux missions de veiller à ce que la MONUG : a) procède en temps voulu à des inspections trimestrielles du matériel appartenant aux contingents afin de faciliter les remboursements aux pays fournisseurs; b) exige que tous les rapports d'inspection soient toujours signés par les représentants dûment désignés des contingents (par. 155 et 157).

Les dossiers de la MONUG ne contiennent aucun document sur les délibérations du Comité local d'examen relatives aux propositions de projet relatives à deux projets à effet rapide, l'un concernant des conseils juridiques et psychologiques sur les droits des enfants et le plaidoyer et l'autre un calendrier des droits de l'homme présentant des dessins d'enfants. Il n'existe pas non plus de procédures établies permettant de juger de l'efficacité des projets à effet rapide. Plus précisément, les rapports hebdomadaires de suivi, qui n'ont été institués que depuis janvier 2007, ne comportent pas d'informations sur le pourcentage d'exécution et les dépenses encourues pour chaque projet. Le Comité recommande que la MONUG améliore le suivi des projets à effet rapide, ainsi que la documentation issue du suivi et le classement de ladite documentation (par. 331 et 332).

La Mission procède à des inspections trimestrielles du matériel appartenant aux contingents pour vérifier s'il est bien opérationnel et si les rapports concernant l'inspection sont signés par le représentant du contingent. Les rapports sont présentés au Département de l'appui aux missions pour le calcul des remboursements à effectuer au gouvernement fournissant les contingents.

La Mission a mis en place un système bien conçu de classement de tous les documents relatifs aux projets financés par le Fonds d'affectation spéciale qui complète le système de dossiers électroniques existant. Elle a également mis en place des procédures qui permettent d'évaluer et de suivre efficacement les propositions de projet, leur approbation et leur mise en œuvre. Le Comité d'examen des projets tient compte de l'évaluation des bénéficiaires prévus d'un projet et du calendrier d'exécution pour l'achèvement du projet avant de l'approuver. L'exécution du projet est suivi par les entités ci-après de la Mission :

- a) Le Bureau de coordination civilo-militaire, qui assure la supervision régulière des projets et fait rapport sur le progrès de l'exécution de projets au Comité d'examen des projets;
- b) La Section du génie, qui assure la supervision professionnelle et technique pour s'assurer de la qualité des travaux accomplis par le partenaire d'exécution et fait rapport au Chef de la Division de l'appui à la Mission, qui est membre du Comité d'examen des projets;
- c) Le Chef de l'administration, qui effectue des visites sur le terrain pour vérifier indépendamment les progrès accomplis dans l'exécution des projets, recommande le versement de paiements périodiques conformément aux dispositions des contrats et la clôture des projets, et fait rapport au Comité d'examen des projets et au Chef de la Division de l'appui à la Mission.

*Demande/recommandation*

*Mesures prises*

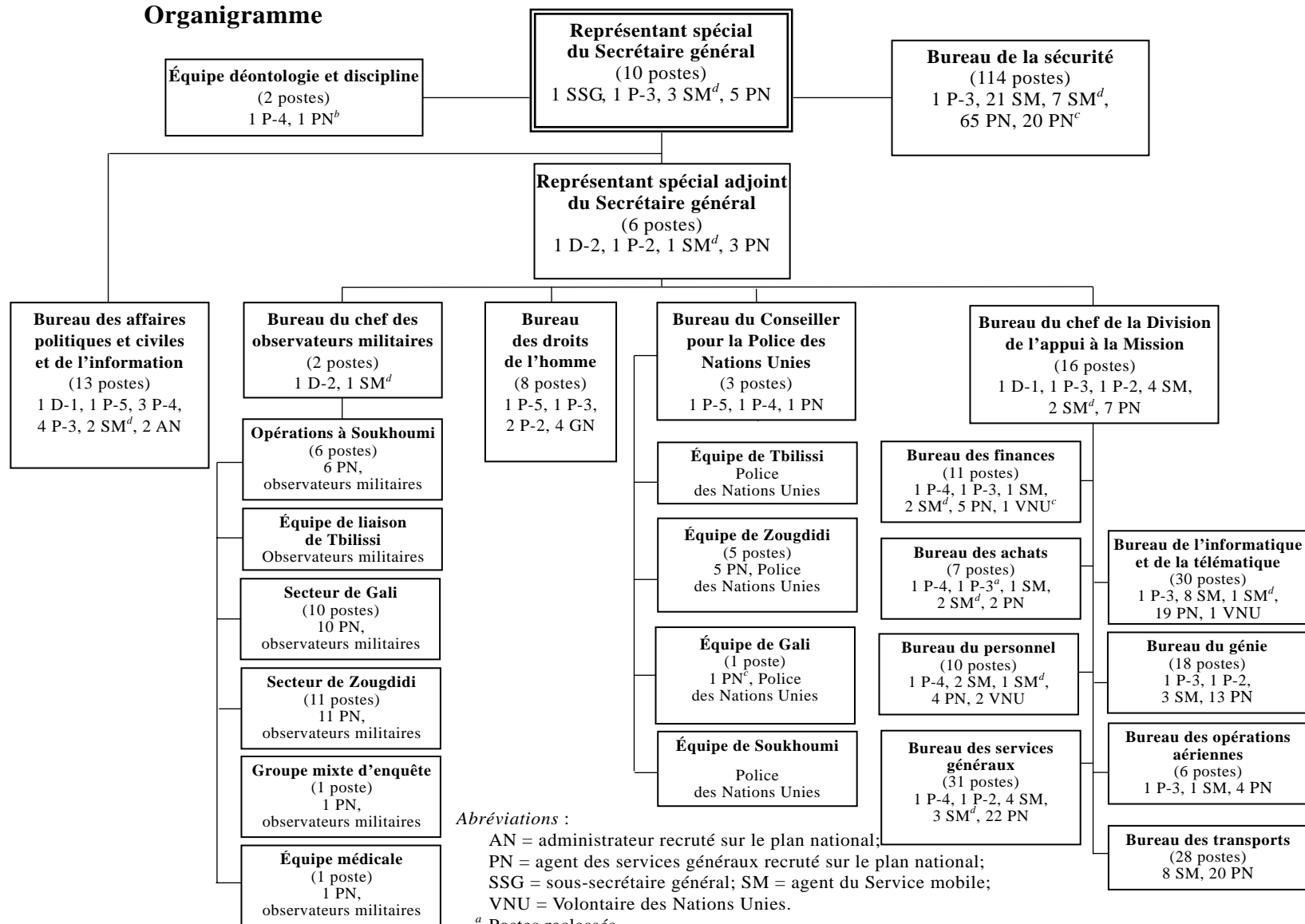
---

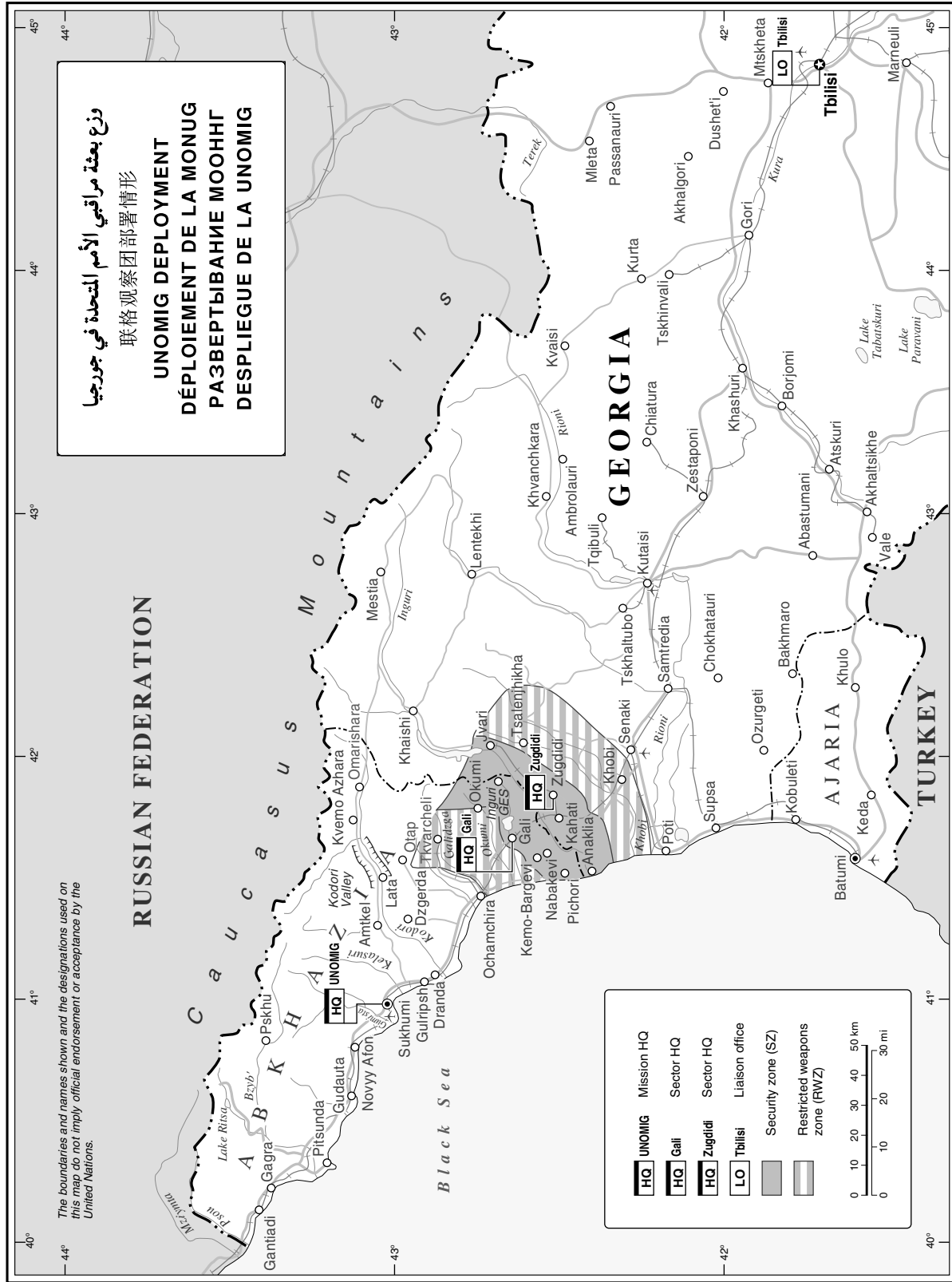
Grâce au processus de supervision des projets par la Mission et à l'interaction régulière avec les partenaires d'exécution, la majorité des projets ont pu être menés à bien avec le minimum de retard (certains retards étant cependant inévitables). Il convient de noter que la Mission exécute des projets à effet rapide qui sont financés au moyen de contributions volontaires versées par des pays donateurs et des institutions au Fonds d'affectation spéciale de la MONUG.

---

## Annexes

## Organigramme





وضع بعثة مراقبي الأمم المتحدة في جورجيا  
 联合国观察团部署情形  
 UNOMIG DEPLOYMENT  
 DÉPLOIEMENT DE LA MONUG  
 РАЗВЕРТЫВАНИЕ МООННГ  
 DESPLIEGUE DE LA UNOMIG

HQ UNOMIG Mission HQ  
HQ Gali  
HQ Zugdidi  
HQ Tbilisi  
LO Liaison office  
 Security zone (SZ)  
 Restricted weapons zone (RWZ)

0 10 20 30 40 50 km  
 0 10 20 30 mi

Department of Field Support  
 Cartographic Section

Map No. 3837 Rev. 60 UNITED NATIONS  
 February 2009